

Commune de Puissalicon



# PUISSALICON

*Bulletin municipal*  
*Janvier*





Mesdames, messieurs, chers concitoyens,

Le 8 janvier 2024, j'ai été condamné à 3 mois de prison avec sursis et 2 ans d'inéligibilité, sans inscription au casier judiciaire n°2. Si cette condamnation est bien moindre que celle requise par le procureur de la République, elle n'en demeure pas moins une condamnation.

Après concertation avec mes élus, j'ai décidé de faire appel de cette décision.

Ce jugement est difficile à accepter eu égard à ma fonction de maire et mon investissement depuis 10 ans. Il m'affecte surtout dans mon honneur et dans mon attachement à notre village de Puissalicon.

Manifestement, ce recrutement qui n'est pas interdit par la loi, pose problème au niveau pénal en matière de conflit d'intérêts.

Je défendrai devant la cour d'appel que le choix que nous avons fait, avec mes adjoints, était le meilleur et que notre secrétaire général nous a largement montré, depuis 7 ans, toutes ses qualités et toutes ses compétences.

Je remercie mes élus pour leur confiance et pour leur loyauté, ainsi que toutes les puissaliconnaises et tous les puissaliconnais qui nous ont témoigné leur soutien.

La vie communale continue et ce nouveau bulletin témoigne de nos actions et de notre détermination conformément à nos engagements.

Chères puissaliconnaises, chers puissaliconnais, je vous adresse au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2024.

Bonne lecture



Le Maire  
Michel Farenc

## Sommaire


## Page

<i>Les vœux du maire</i>	2
<i>Sommaire</i>	3
<i>Aide-mémoire</i>	3
<i>Allocution de Monsieur le Maire</i>	4-5-6
<i>Bilan énergétique de la commune</i>	7
<i>Travaux terminés</i>	8-9
<i>Antenne Orange</i>	9
<i>Investissements</i>	9
<i>Vidéo-surveillance et travaux programmés</i>	10
<i>Réseau « Eau » Puimisson-Puissalicon</i>	11
<i>Avis RTE</i>	11
<i>Le Père Noël à Puissalicon</i>	12
<i>Recensement de la population</i>	12
<i>Le Roumegeur</i>	13
<i>Un petit geste pour les éboueurs !</i>	13
<i>Mesures de restriction de l'eau</i>	14
<i>Élections européennes</i>	15
<i>Activités de la Médiathèque</i>	16
<i>Distribution des dictionnaires</i>	17
<i>Commémoration 20 août</i>	18
<i>Commémoration 11 novembre</i>	19
<i>Un centenaire à Puissalicon</i>	20
<i>Actions caritatives</i>	21
<i>La Boule puissaliconnaise</i>	22
<i>La Gymnastique volontaire</i>	23
<i>La Tour en chanter</i>	23
<i>Les Vieux Crampons</i>	23
<i>Le Foyer rural</i>	24
<i>Les Bons Vivants - GlouGlou</i>	25
<i>Plaisir de chanter</i>	26
<i>L'association Sauvegarde des 7 collines</i>	27
<i>Un nouvel artisan</i>	27
<i>Tribune libre</i>	28
<i>Horaires de la ligne 646 Béziers-Fouzilhon</i>	29
<i>Agenda 2024</i>	30
<i>Etat civil 2023</i>	31
<i>Mylène Mico - ATSEM</i>	31
<i>Permis de louer</i>	32
<i>Trois nouveaux défibrillateurs</i>	32

## Aide-mémoire

### Coordonnées Mairie

Place de la Barbacane  
34480 Puissalicon

 **04 67 36 69 50**

[mairie@puissalicon.fr](mailto:mairie@puissalicon.fr)

<https://puissalicon.fr/>

<https://www.facebook.com/mairiedepuissalicon>

Ecole : **04 67 36 23 29**

[Ce.0340631B@ac-montpellier.fr](mailto:Ce.0340631B@ac-montpellier.fr)

Médiathèque : **04 67 28 11 78**

[mediatheque@puissalicon.fr](mailto:mediatheque@puissalicon.fr)

### Secours

SAMU – SMUR : **15** ou **112**

Gendarmerie : **17**

Gendarmerie Servian : **04 67 39 10 20**

[cob.servian@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.servian@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

Pompiers : **18** ou **112**

Centre antipoison Hérault : **04 91 75 25 25**

Urgence par SMS pour les sourds et  
malentendants : **114**

Enfants en danger : **119**


Harcèlement scolaire : **3020**

Violences conjugales : **3919**

### Sictom Pézenas-Agde

 **04 67 98 45 83**


### Dépannage

Astreinte service des eaux :  **06 76 62 55 59**

Dépannage gaz GRDF :  **0 800 47 33 33**

Info coupure gaz :

<https://www.grdf.fr/particuliers/urgence-depannage/infocoupure>

Dépannage Enedis :  **09 72 67 50 34**



## *Allocution de Monsieur le Maire à l'occasion de la présentation des vœux le 6 janvier 2024*

Monsieur le sénateur et conseiller régional Hussein Bourgi,  
Madame la conseillère départementale Julie Garcin Saudo,  
Mesdames et messieurs les maires,  
Mesdames et messieurs les adjoints et conseillers municipaux,  
Monsieur le directeur de l'école primaire, Jérôme Fabre,  
Mesdames et messieurs, chers concitoyens,

Je vous prie d'excuser notre député Aurélien Lopez Liguori, nos sénateurs Christian Bilhac et Henri Cabanel, le vice-président du conseil départemental Vincent Gaudy, mon adjoint Hubert Blancou et la directrice du Plie Haut Languedoc Lydie Nietto qui ne pouvaient pas être là ce soir, ainsi que quelques maires présents sur d'autres vœux à Roujan, Causses et Veyran et Lieuran les Béziers.

J'ai bien compris ce soir en vous accueillant que ces vœux 2024 avaient une connotation et une saveur particulière. Cette cérémonie reste bien sûr un moment de convivialité et d'échanges dans la vie de notre commune. Mais, en même temps, il y a l'actualité, celle qui fait les gros titres chez les médias locaux, photo à l'appui.

Alors, me direz-vous, pour une fois que l'on parle de Puissalicon dans le journal, c'est plutôt une bonne nouvelle mais, vous me l'accorderez, nous sommes bien loin de l'image et de la publicité que nous voulons donner à notre village.

Sachez-le, j'en suis le premier désolé, attristé et révolté !

Que s'est-il donc passé pour que le maire de Puissalicon risque 6 mois de prison avec sursis, 10 ans d'inéligibilité et 20 000 euros d'amende et, pour son fils, une peine de 3 mois de prison avec sursis et 5 000 euros d'amende. Avouez que, présenté de la sorte, ça ne sent pas très bon, ça donne même une présentation malsaine de notre commune, de son maire et de ses élus.

En fait, je suis accusé d'avoir participé activement au recrutement de mon fils au poste de secrétaire général et d'avoir signé son arrêté de nomination, du coup je tombe sous le délit de prise illégale d'intérêts. Et pour mon fils, c'est le recel de biens provenant de cette prise illégale d'intérêts. Pour faire simple, on me reproche d'avoir pistonné mon fils, et pour lui, d'avoir profité de cette faveur. Quelle affaire !

Il faut savoir que, d'après le code général des collectivités territoriales, le maire a une compétence exclusive sur le personnel, notamment en matière de recrutement et que rien ne lui interdit de recruter un proche. Par ailleurs, pour anticiper le départ à la retraite de notre ancienne secrétaire en 2017, et ne voulant pas choisir tout seul le candidat pour ce poste très important, je me suis fait accompagner du service recrutement du centre de gestion de la fonction publique de l'Hérault et j'ai demandé à mes quatre adjoints de choisir notre futur secrétaire général. Ils ont voté à l'unanimité pour Nicolas Farenc sans ma voix ; il me semblait alors avoir pris le recul nécessaire pour ne pas me retrouver aujourd'hui devant un tribunal correctionnel.

Faut croire que tout n'a pas été bien fait, et pire, le réquisitoire du procureur reprend les accusations de quelques puissaliconnais qui affirment que tout était combiné d'avance et qu'il s'agissait d'une mascarade de recrutement.

Alors je peux comprendre que quand tu perds les élections municipales de 11 voix en 2014, tu as du mal à t'en remettre, mais quand tu perds de 142 voix en 2020, il faut un moment respecter le suffrage universel, respecter les électeurs, respecter la démocratie.

A Puissalicon, la rancœur est tenace et tous les moyens sont bons pour abattre celui qui vous a piqué la place !

Pour ne rien vous cacher, et pour quelques-uns d'entre nous, nous avons vécu des moments difficiles : perquisition en mairie et de très longs interrogatoires à la brigade de recherches de Pézenas. Savez-vous, mesdames et messieurs, combien de pages comporte le rapport d'instruction qui est arrivé au tribunal ? 550 pages ! 550 pages pour étudier ce recrutement bien sûr, mais pour vérifier la légalité de mon permis de construire en 2019 et de tous les permis délivrés depuis mon élection en 2014. Dans ce rapport, on a cherché à savoir aussi s'il n'y avait pas de connivences entre moi et le projet éolien de Volkswind, on a vérifié mes comptes



et mes biens pour voir si je ne m'étais pas trop enrichi ces dernières années et bien d'autres recherches encore sur mon fils et mon premier adjoint. Vous imaginez les heures de travail pour rassembler et contrôler tous ces documents !

Et à la fin de l'enquête, que reste t'il ? Un recrutement suspicieux, au dire d'une poignée de puissaliconnais qui ont saisi une association biterroise qui a fait le boulot à leur place, n'ayant pas le courage eux-mêmes de porter ces accusations devant un tribunal.

Trois d'entre eux ont tout de même eu l'audace et l'impudeur de venir parader dans le public le jour de notre convocation au tribunal, le 11 décembre dernier !

Dans cette histoire, nous avons tout de même recruté le fonctionnaire qui avait le plus haut niveau de tous les candidats en lice puisqu'il avait le grade de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe catégorie B. Il travaillait à la mairie de Saint-Chinian, embauché 12 ans auparavant par le sénateur maire Robert Tropéano. Nous avons recruté aussi le seul candidat habitant Puissalicon, celui que l'on connaît depuis l'école primaire de notre village et qu'on a vu grandir. Donc, le candidat le plus gradé et le seul candidat local. N'importe quel maire sensé aurait validé ce choix !

La première question un peu intelligente que l'on peut se poser est : a t'on intérêt dans une commune comme la nôtre, à recruter un proche au poste de secrétaire général s'il n'a pas les compétences ?

Je voudrais quand même rappeler les compétences que nécessite ce poste capital et stratégique pour la bonne marche de notre commune. Un secrétaire général doit préparer, organiser un conseil municipal et mettre en œuvre les décisions prises, il doit gérer la comptabilité et toutes les opérations de dépenses et recettes, il doit savoir élaborer un budget et son suivi, remplir des dossiers de demandes subventions, lancer un marché public et le gérer jusqu'au bout. Le secrétaire général est de fait l'interlocuteur privilégié avec tous les services de l'état. Il doit savoir répondre à multitude de questions de toutes les administrations ou collectivités. Il doit préparer et organiser tous les scrutins électoraux.

Concernant nos 13 agents communaux, il assure la paye, il gère les plannings, les congés, les arrêts de travail, il assure les entretiens professionnels, il étudie les possibilités d'avancement, il propose des formations. Il veille au suivi de tous les contrôles obligatoires de nos matériels et de nos bâtiments publics. Chez nous, il va même jusqu'à surveiller les consommations énergétiques de nos bâtiments pour réduire les factures. Il maîtrise forcément les outils bureaucratiques et tous les logiciels spécifiques.

Il doit connaître sur le bout des doigts le code général des collectivités territoriales et le cadre de la responsabilité civile et pénale du maire. Il est un véritable appui et un assistant important pour tous les maires qui, comme moi, n'ont aucune expérience, ni aucune formation, mais qui ont de lourdes responsabilités à assumer.

Quand on a dit tout ça, vous aurez compris qu'il vaut mieux ne pas se tromper et ne pas recruter un incapable à ce poste. A ce sujet, les élus nationaux ont travaillé récemment sur une nouvelle loi pour revaloriser le statut de secrétaire général, pour rendre ce métier plus attractif et redonner envie à des hommes et des femmes de s'investir sur ce poste difficile et compliqué. Il y a effectivement aujourd'hui un manque de candidats sur ce poste.

Alors me direz-vous, une autre question importante se pose, comment se comporte notre nouveau secrétaire général depuis bientôt 7 ans ? Je vais vous répondre très simplement, il remplit toutes ces fonctions à merveille, il n'est jamais absent, il peut travailler 40 à 45 heures par semaine sans jamais rien demander, il est payé 35 heures. Il fait l'unanimité auprès de ses collègues agents et auprès des élus pour son sérieux et pour sa rigueur. Il est apprécié aussi pour ses compétences bien au-delà de notre commune.

Avec lui, nous avons amélioré notre fonctionnement général et surtout nos résultats financiers, ce qui nous a permis d'investir davantage sans recourir à l'emprunt. Ce surplus d'excédent de fonctionnement nous a permis aussi de revaloriser les différentes primes et avantages de tous nos agents. Et plus récemment, nous avons pu voter une prime exceptionnelle dite pouvoir d'achat qui sera versée ce mois-ci à tous nos agents.

Que vous dire de plus sur lui, il a continué à se former et à progresser, ce qui lui a valu de monter encore dans la hiérarchie et d'obtenir, par ses propres mérites il y a 5 ans, le grade d'agent territorial attaché catégorie A.

Pour info, seulement 14 % des 35 000 communes en France avaient en 2022 un secrétaire général de ce niveau. Les autres communes ont un secrétaire général de catégorie inférieure. Comme je l'ai dit au président



du tribunal le 11 décembre dernier, c'est un agent qui mérite respect et reconnaissance, au lieu de cela, il est traîné en justice. Quelle tristesse !

Maintenant, il nous faut attendre la décision du juge qui sera rendue ce lundi et bien entendu, dans la foulée, nous communiquerons sur ce jugement et sur la suite de notre mandat.

Mais je peux vous affirmer d'ores et déjà que notre équipe saura s'organiser pour mener cette mandature jusqu'à son terme quoi qu'il arrive, n'ayez aucune crainte là-dessus !

Cette année, je ne vous parlerai pas des projets aboutis ou à venir, un bulletin municipal va bientôt sortir, je vous laisse le découvrir. Sachez que l'action municipale n'a pas faibli, ni ralenti ces derniers mois bien au contraire et qu'elle se poursuivra avec la même détermination conformément à nos engagements.

A travers ma propre expérience, je voudrais simplement vous parler de l'engagement de vos élus dans nos communes, dans notre département, notre région, ou encore dans notre pays. Vous en avez quelques représentants autour de moi. Personne ne nous a obligé à le faire et pourtant, un jour, nous avons décidé de nous engager. Je pense que nous avons tous quelques points en commun. En premier lieu, il nous faut d'abord aimer les gens, il nous faut savoir les écouter, les comprendre, leur parler, les respecter.

Nous réalisons que, malgré nos fonctions respectives, nous n'avons pas toujours réponse à tout, et que nous devons reconnaître, en toute humilité, que nous pouvons parfois, nous aussi, nous tromper.

Pour se lancer en politique, Il nous faut aussi aimer un village, un territoire, une région ou un pays pour mieux le défendre et pour mieux le préserver.

Les élus qui sont autour de moi ce soir ont certainement eu, comme moi, des moments de doute et d'interrogation, pourtant leur engagement ne faiblit pas, ils ont ce courage et cette générosité pour continuer à vous servir et pour continuer à servir nos villages, nos territoires et notre pays. Je suis heureux et fier de côtoyer des gens comme eux, je suis heureux et fier de faire partie de cette famille qui font les piliers de notre République.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, je tenais ce soir à leur rendre cet hommage devant vous.

Je voudrais terminer en remerciant mes conseillers municipaux ici présents pour leur confiance et leur loyauté, mais également l'ensemble de nos agents pour leur engagement à servir notre commune. Je salue le conseil départemental et la région pour leur soutien, la communauté des avant monts pour ses compétences exercées sur notre commune, notamment en matière d'eau potable et d'assainissement et aussi en matière d'urbanisme.

Je remercie tous les bénévoles qui vont vivre nos associations. Je salue les pompiers de la caserne de Magalas et les gendarmes de la brigade de Servian qui veillent sur nous. Je n'oublie pas de citer tous ceux qui font la force et la vie de notre village : nos artisans, nos commerçants avec de nouveaux épiciers et un nouveau garagiste, nos enseignants, notre docteur, nos infirmières, notre factrice Laure, le représentant de l'église catholique, les bénévoles de notre médiathèque, les membres du CCAS, et bien entendu je n'oublie pas nos viticulteurs rassemblés dernièrement à Narbonne pour faire entendre leurs légitimes revendications.

Je voudrais avoir une pensée pour Josiane Clavel, ancienne adjointe aux finances et ancienne conseillère communautaire, pour Fernande Nos, ancienne employée communale aux écoles et pour toutes celles et pour tous ceux qui nous ont quittés en 2023.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux puissaliconnais, qui nous rapprochent un peu plus de la barre des 1400 habitants. J'adresse toute mon affection à notre centenaire, mon oncle Roger Roques. Et merci à notre régisseur du son de ce soir, Claude Sendat et aux élus qui ont préparé cette soirée.

Mesdames et messieurs, je tenais surtout à vous dire qu'avec mon fils, nous avons été très touchés par vos témoignages de sympathie, par vos messages, par vos paroles, parfois même juste par un simple geste. Grâce à vous, nous sommes restés fiers et debout dans cette épreuve. Soyez-en, du fond du cœur, remerciés.

Pour cette année 2024, il existe toujours des mots à consommer sans modération, l'amour, l'amitié, la solidarité, la fraternité aussi. Soyons aussi solidaires de ceux qui souffrent moralement et physiquement, car nous pouvons tant donner si nous le voulons vraiment !

Mesdames et messieurs, à vous tous qui nous aviez fait l'honneur et l'amitié de votre présence ici ce soir, je vous adresse, au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2024.



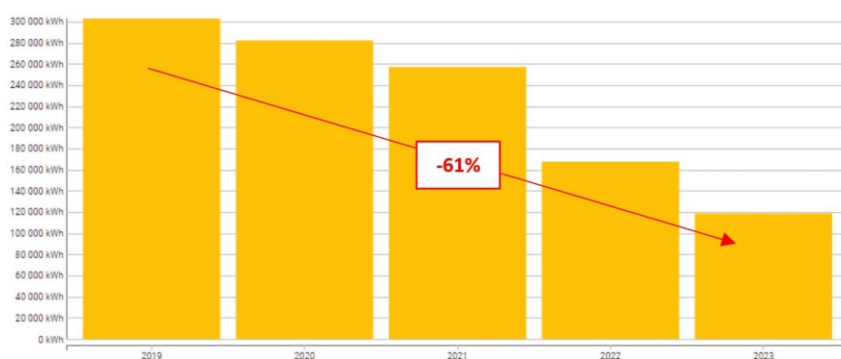
# Pays Haut Languedoc et Vignobles

Développement durable et transition énergétique



## Evolutions des consommations énergétiques globales de la commune entre 2019 et 2023

Ces valeurs sont basées sur les données de consommation électrique des cinq dernières années collectées sur l'outil Deepki Ready (Bâtiments et Eclairage Public)



Evolution entre 2019 et 2023 : - 61 % Bravo !

Soit une moyenne de près de 10 000 € économisés chaque année par rapport à l'année 2019

## Actions notables mises en œuvre sur la période

- ✓ Mise en place de l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit
- ✓ Optimisation des usages des locaux communaux
- ✓ Formation des agents aux éco-gestes
- ✓ Meilleure régulation des bâtiments



## Prochaines actions phares prévues par la commune



Poursuite des rénovations (bâtiments et parc Eclairage Public)

Poursuite des efforts de sobriété dans les usages des locaux

ILLUSTRATIONS © Desmond Bovey / ADEME



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales



# Travaux terminés

## L'assainissement de la rue Cave des Consuls

La Communauté des Avant-Monts avait lancé un gros chantier dans la rénovation du réseau assainissement et eau de la Cave des Consuls.

Un chantier qui a commencé le 2 octobre 2023 pour se terminer le 24 novembre.

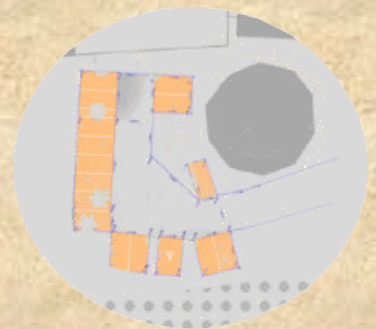


## Le parking du château d'eau

Beau chantier réalisé par l'entreprise COLAS en deux semaines.

Ce nouveau parking propose 16 places supplémentaires derrière le château d'eau pour un montant de 43.311 € HT. Ce projet bénéficie d'une subvention de 17.400 € du Département de l'Hérault au titre du FAIC 2022.

Une place PMR est prévue sur ce site.



## Rénovation des toilettes de la Promenade

Après la restauration complète du bâtiment par les agents des Avant-Monts, l'équipe technique municipale a peaufiné les derniers aménagements des toilettes de la Promenade.

Une belle installation mise à la disposition de la population et des touristes de passage.





## Réparation réseau sonorisation

Coût : 2 200 € HT

## Bouche incendie n°28

Création d'une nouvelle bouche incendie Avenue de Béziers

Coût : 4 800 € HT

## Bâtiment Bastide d'Izard (la Poste)

Réfection de la toiture du bâtiment La poste

Coût : 28 500 € HT

## Rue des caves neuves

Remplacement du coussin berlinois

Coût : 900 € HT

## Pont des 3 yeux

Mise aux normes du pont : rampe supplémentaire et grillage

Coût : 2 800 € HT

## Fibre optique + téléphonie numérique

Dans tous les bâtiments :

Mairie, médiathèque, école, cantine-garderie, salle du peuple, service technique

Coût : 6 300 € HT



## Meilleure couverture du réseau Orange

Afin d'améliorer son réseau, Orange a installé un pylône sur le terrain de l'ancienne station d'épuration.

Orange octroie à la Mairie une redevance pour l'occupation du terrain.



## Investissements

### Acquisition 2 parcelles C422 et C426

Limitrophes du moulin, superficie : 6150 m<sup>2</sup>, coût : 5 680 €

Acquisition maison Lenormand - à côté de La Poste  
en cours (début 2024)



## Vidéo-surveillance

Le projet de vidéo-surveillance lancé début 2021 est arrivé à son terme.

Suite à trois années de demandes de subventions auprès de diverses instances, qui toutes sont revenues négatives, la Mairie a décidé de concrétiser l'installation de la vidéo-surveillance sur fond propre.



### Budget :

Entreprise ALLEZ CIE qui a effectué quelques raccordements électriques : **9.616,56 € TTC**

Frais divers : **3.759,31 € TTC**

Société ABSYS, pour l'installation complète de la vidéo-surveillance : **55.402,87 € TTC**

Subvention CC les Avant-Monts = **4 500 €**

## Travaux programmés pour 2024

### Modernisation Eclairage public (début 2024)

- Route d'Espondeilhan
- Stade football
- Boulodrome plateau de la distillerie
- Chemin du Moulin à vent
- Rue des Aires
- Avenue de la Gare
- Chemin des Faïsses

Coût : 117 000 € HT

Travaux financés par Hérault énergies et par la Commune à l'aide de la taxe sur l'électricité (TCCFE)

### Réseaux Eclairage public, électricité, télécommunications (début 2024)

Avenue de Béziers

Coût : 83 000 € HT dont 33 000 € à la charge de la Commune et le reste à charge d'Hérault énergies

### Chantier insertion 2024 (début 2024)

Mur du cimetière 2eme tranche

Coût : 16 500 €

### Travaux Réfection de trottoirs (début 2024)

- Avenue de la gare
- Route de la Prade
- Rue des oliviers

Coût : 28 000 € HT

Entreprise TPSM Béziers

Subvention : 18 000 € du Département (FAIC 2023)

### Résidence seniors « Fabel »

Signature du bail emphytéotique le 20/12/2023 avec Hérault Logement



# Renforcement et traitement des eaux Puimisson/Puissalicon

Pluviométrie à Puissalicon

Année	mm/m <sup>2</sup>
2019	504,50
2020	426,50
2021	492,50
2022	535,00
2023	193,50

Enfin une solution pérenne pour l'approvisionnement en eau de Puissalicon

Extrait de la délibération du conseil communautaire

Demande de subvention

Monsieur le Président des Avant-monts rappelle au Conseil Communautaire que la commune de Puissalicon rencontre des difficultés d'alimentation en eau potable d'un point de vue qualitatif (présence de pesticides) et quantitatif. Par ailleurs, les captages desservant la commune n'ont pas de DUP.

D'autre part, la commune de Puimisson rencontre également des difficultés d'alimentation en eau potable mais uniquement d'un point de vue qualitatif, imposant à minima un traitement.

La phase 1 du projet consiste à implanter une usine de traitement au charbon actif ainsi que 2 réservoirs de stockage sur la commune de Puimisson puis le raccordement de la commune de Puissalicon via la commune de Puimisson.

Le montant total de l'opération est estimé à 3 000 000 € HT.

Le Président demande au Conseil de bien vouloir l'autoriser à effectuer les demandes de subventions les plus élevées possible auprès du Conseil Départemental, de l'agence de l'eau et de la DETR pour la réalisation de cette opération.

Après le raccordement de Puissalicon à Puimisson, l'étape suivante sera le branchement à Pailhès et Thézan-lès-Béziers afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable. Le problème était récurrent depuis des décennies.



**AVIS**



Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension : **63 KV BEDARIEUX - ESPONDEILHAN – FAUGERES**

Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de PUISSALICON, à dater du 11/01/2024 jusqu'au 15/03/2023. L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux LANGUEDOC-ROUSSILLON, à l'entreprise : ARF, Avenue Joachim Estrade – 1120 Lézignan-Corbières

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux : RTE GMR LANGUEDOC-ROUSSILLON, 20 bis Avenue de Badones Prolongée 34500 BEZIERS  
RTE ([rte-cm-tou-gmr-laro-environnement@rte-france.com](mailto:rte-cm-tou-gmr-laro-environnement@rte-france.com))



# Le Père Noël à Puissalicon

## Le Père Noël à l'école



Le 22 décembre au matin, le Père Noël est venu rendre visite à tous les enfants de l'école de Puissalicon. Il est arrivé à la Promenade avec une belle calèche entraînée par une paire de beaux chevaux Comtois, Tintin, et Filou.

Après avoir emmené les enfants pour un tour de calèche autour de la Promenade, le Père Noël a distribué à chacun, un cadeau qu'il avait déposé au préalable à la salle du Peuple.

## Le Père Noël à la réception du personnel municipal

Comme, il était resté dans les environs, le Père Noël a fait un petit passage à la réception des vœux du personnel municipal et après l'allocation de Monsieur le Maire Michel Farenc, il a distribué les cadeaux au personnel.



## Recensement de la population

La population légale en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

Population municipale	: 1 350
Population comptée à part	: 34
Population totale	: 1 384 habitants



# LE ROUMEGUEUR

Toujours les mêmes incivilités récurrentes :

Les dépôts sauvages près des points de collecte ;

Le stationnement sur les trottoirs, devant les entrées carrossables, en double ou triple file au jeu de ballon, stationnement dans la rue de la Traverse qui bloque tout accès aux services de secours ;

Les déjections canines partout dans la commune malgré les efforts de la Mairie pour la mise à disposition de sacs. Je pense que beaucoup de personnes promenant leurs canidés ont des problèmes de dos ou les côtes en long, ce qui les empêche de se baisser pour ramasser les bonus laissés sur la voirie par leur gentil animal de compagnie ;

Malgré tous les dénigrement de certains citoyens de la commune lors de l'installation des colonnes de collecte des déchets et l'enlèvement des conteneurs dans le centre ancien, tout le cœur du village est plus propre.

Quelques exemples, rue Porte des Pradelles et rue de l'Espinasse



Mais que ce soit avant ou après la pose des nouvelles colonnes, il y a toujours des incivilités flagrantes, à voir en image quelques constats.

Quand tous ces irresponsables comprendront qu'ils coûtent à la collectivité en laissant leurs déchets sur la voirie ? Le service technique municipal est obligé de parcourir les quartiers pour ramasser tous ces abondons sauvages. Le personnel doit laisser de côté d'autres missions suite à ces pertes de temps.



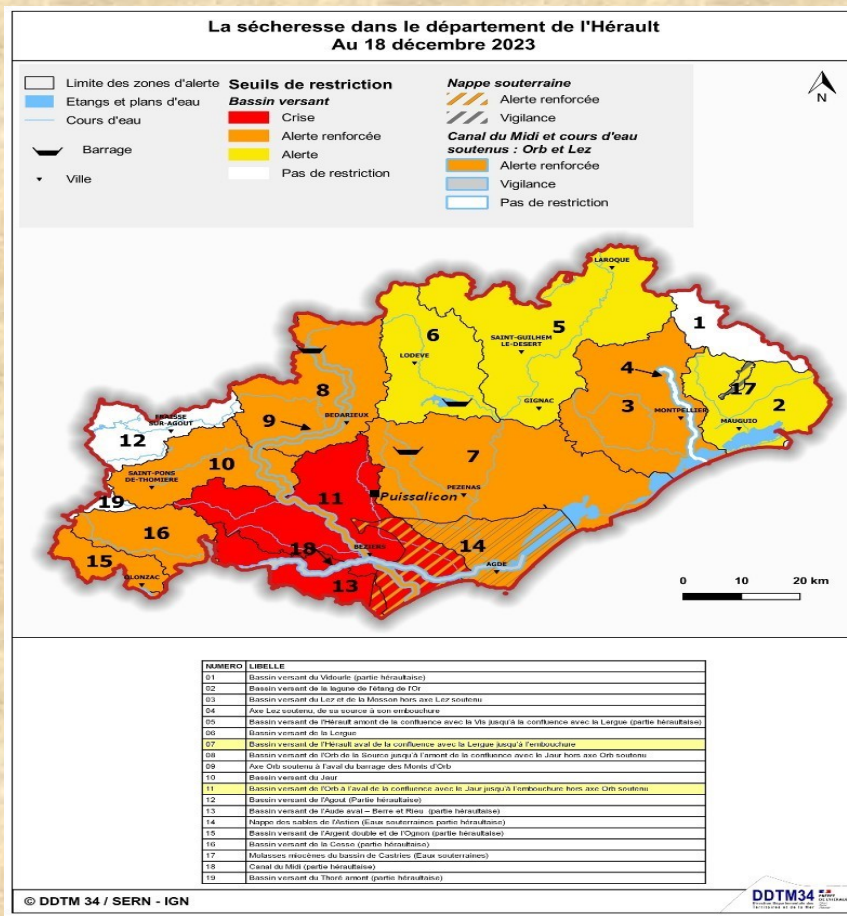
## ***Un petit geste pour aider les éboueurs !***

Tournez, quand vous le sortez, votre container du bon côté, la poignée côté rue. Cela permet aux éboueurs de s'en saisir directement sans le retourner. Cela vous paraît peut-être anodin, mais ce geste de retournement est répété des milliers de fois par jour par les éboueurs. Pensez-y. C'est simple, facile et cela leur fait gagner du temps et de l'énergie ! Merci pour eux !





# Restriction de l'eau



**MESURES DE RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU PAR NIVEAU DE GRAVITÉ**

**NIVEAU ALERTE RENFORCÉE**

**INTERDIT**  
entre 8h et 20h

Jardins potagers (inférieurs à 250 m<sup>2</sup>)

**PARTICULIERS**

**INTERDIT**<sup>1</sup>

Stations de lavage

**INTERDIT**

Façades, toitures, et autres surfaces imperméabilisées

**INTERDIT**<sup>2</sup>

Pelouses, massifs fleuris

**LIMITÉE**<sup>3</sup>

Navigation fluviale

**INTERDIT**<sup>1</sup>

Lavage de véhicules par des particuliers (y compris bâteaux de plaisance)

**INTERDIT**

Fontaines

**Remplissage INTERDIT**<sup>4</sup>

Piscines privées (hors d'1 m<sup>3</sup>)

**EXPLOITANTS AGRICOLES**

**INTERDIT**<sup>5</sup>  
entre 8h et 20h

Irrigation des cultures restrictions **SANS** plan de gestion de l'eau

**-30 %**  
des prélèvements pour l'irrigation localisée<sup>6</sup>

**-50 %**  
pour l'arrosage et l'irrigation gravitaire<sup>7</sup>

**INTERDIT**<sup>4</sup>  
entre 8h et 20h

Irrigation pour plantations d'arbres ou arbustes de - de 3 ans

**MESURES DE RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU PAR NIVEAU DE GRAVITÉ**

**NIVEAU CRISE**

**INTERDIT**  
entre 8h et 20h

Jardins potagers (inférieurs à 250 m<sup>2</sup>)

**PARTICULIERS**

**INTERDIT**

Stations de lavage

**INTERDIT**

Façades, toitures, et autres surfaces imperméabilisées

**INTERDIT**<sup>1</sup>

Pelouses, massifs fleuris

**LIMITÉE**<sup>2</sup>

Navigation fluviale

**INTERDIT**  
à titre privé

Lavage de véhicules par des particuliers (y compris bâteaux de plaisance)

**INTERDIT**

Fontaines

**Remplissage INTERDIT**

Piscines privées (hors d'1 m<sup>3</sup>)

**EXPLOITANTS AGRICOLES**

**INTERDIT**<sup>3</sup>

Irrigation des cultures

**INTERDIT**<sup>4</sup>  
entre 8h et 20h

Irrigation pour plantations d'arbres ou arbustes de - de 3 ans

<sup>1</sup> Hors stations équipées d'un système de recyclage de l'eau fonctionnel répertoriées auprès du service public de l'eau (minimum 70 % d'eau recyclée). Obligation d'affichage des mesures de restriction par les gestionnaires des stations de lavage.

<sup>2</sup> Les prélèvements issus d'une ressource extérieure ne sont pas concernés, hors arrosage par aspersion entre 10h et 18h des rond-points végétalisés et espaces verts non ouverts au public dès le niveau d'alerte.

<sup>3</sup> Privilège regroupement des bâteaux pour le passage des écluses. Restrictions adaptées et spécifiques selon axes et enjeux locaux.

<sup>4</sup> Arrêt de la navigation si nécessaire.

<sup>5</sup> Exécution pour jeunes plantations, arboriculture, maraîchage, semenciers, cultures hors sol, selon les dispositions de l'arrêté cadre départemental et sous réserve qu'il n'y ait pas de pénurie d'eau potable.

<sup>6</sup> Pour maraîchage, semenciers, culture hors sol et arboriculture, des adaptations pourront être accordées.

<sup>7</sup> Limité au min nécessaire, 2 fois/semaine max, sous réserve qu'il n'y ait pas de pénurie d'eau potable. - Prévoir justificatifs d'achat.





# 9 juin 2024 Élections européennes



## Comment voter en France

Les élections européennes auront lieu en France le 9 juin 2024. Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter. Il est possible de voter par procuration ou depuis l'étranger si certaines conditions sont respectées.

## Combien de députés européens élisons-nous ?

81 députés européens seront élus en France en 2024, deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen comptera 720 membres, contre 705 actuellement.

## Comment les députés européens sont-ils élus ?

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour. La législation de l'UE garantit la représentation proportionnelle : cela veut dire que le nombre de sièges obtenus par chaque parti sur le nombre total de sièges de députés à élire dépend du nombre de suffrages recueillis par leur parti. En France, les listes sont fermées, c'est-à-dire que les électeurs ne peuvent pas changer l'ordre des candidats sur les listes.

## Listes électorales : inscriptions jusqu'au 3 mai 2024

Les élections européennes se tiendront le **dimanche 9 juin 2024**

Vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales ? Inscrivez-vous en ligne

Vous avez jusqu'au 3 mai 2024 pour faire votre démarche :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669\\*02](#) de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le [Cerfa n° 12669\\*02](#) de demande d'inscription.

## Les informations utiles sont disponibles à l'adresse

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/scrutins/elections-europeennes>



# Activités de la médiathèque

## Animations de septembre à décembre 2023



- ✓ Club lecture 1 fois tous les deux mois, le samedi après-midi.
- ✓ Atelier créatif deux fois par mois pour les enfants de 3/6 ans, samedi matin.
- ✓ Atelier créatif mercredi après-midi pour les enfants à partir de 7 ans.
- ✓ Exposition aquarelle, Maquettes en carton réalisées par des élèves de la classe de Madame Belabbas Karine en hommage à l'architecte Paul Harant.
- ✓ Exposition Amigurudream, Karine Clariond (pokemon - père Noël - troto - etc ) fabrication artisanale au crochet.
- ✓ En ce moment, Madame Gonnet Rose expose des tableaux pastel, acrylique, crayon graphique jusqu'au 23 décembre.

Dans le cadre de la programmation livres en scène 2023 organisée par le département de l'hérault et la Mairie, nous avons reçu Mathilde Magnan illustratrice pour un atelier sur les insectes imaginaires en lien avec l'album « Insectoïdus ». La classe de Madame Armony Dalmas avec ses 23 élèves CE1/GS ont participé à cet atelier.



LE 25 NOVEMBRE, la Cie Utopie théâtre au pays de l'Orb et du Jaur de Olargues, nous ont proposé la pièce DES GENS.... La GUERRE....1914-1918.

Les scolaires viennent toute les semaines (emprunts livres - lecture pour les petits).



### Prochaines animations :

- 20 janvier 2024 : nuit de la lecture sur le thème « le corps ».
- 2 février 2024 : pièce de théâtre.
- 1 mars 2024 : récital de Fanny Seguin.
- 23 mars 2024 : le Printemps du livre.
- Club lecture - ateliers créatifs.



Mesdames et messieurs les élus  
Monsieur le directeur de l'école primaire,  
Mesdames les professeurs des écoles,  
Mesdames les agents communaux,  
Mesdames et messieurs, chers parents, chers enfants,

# Distribution des dictionnaires

Je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir répondu à notre invitation pour cette traditionnelle cérémonie de remise de dictionnaires aux élèves de CM2 qui quittent notre école communale.

Permettez-moi de saluer la présence parmi nous de notre nouveau directeur, monsieur Jérôme Fabre à qui j'adresse tous mes vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Ce rendez-vous nous permet donc de recevoir, ce soir, les élèves qui ont terminé le premier cycle de leur parcours scolaire. Pour vous, parents, cela signifie que vos enfants ont bien grandi depuis ce premier jour où ils ont franchi le portail de l'école maternelle, il y a déjà huit ans.

Pour nous tous ici présents, c'est l'occasion de rendre hommage aux professeurs et aux agents communaux qui ont eu la lourde et noble tâche d'enseigner nos enfants, de les éduquer et de les accompagner pendant toutes ces années.

Qu'ils en soient ici vivement remerciés

En effet, cela a représenté une organisation de tous les instants pour assurer les cours, les sorties pédagogiques et sportives, la garderie, la cantine, l'administration mais aussi l'entretien et la sécurité des lieux. Tout aura été fait pour recevoir les enfants dans les meilleures conditions possibles pendant cette première étape importante de leur vie scolaire. Et chaque année, nous nous sommes efforcés d'améliorer cette école communale, celle que l'on peut considérer comme leur seconde maison.



Quant à vous, mes chers enfants, je pense aussi aux rapports humains et amicaux qui ont pu se créer entre vous, vos professeurs et nos agents, des relations particulières que vous garderez certainement en souvenir dans un coin de votre tête, je n'en doute pas. J'imagine aussi les liens de camaraderie que vous avez créés entre vous et qui parfois durent toute une vie.

Ce soir, donc, nous allons vous remettre, à chacun, un dictionnaire de la langue française, notre belle langue française. A travers ce cadeau, nous cherchons à valoriser et défendre notre langue, le français. C'est comme un héritage qui nous a été transmis et que nous souhaitons, à notre tour, vous transmettre pour défendre notre langue et la porter le plus haut possible.

Pour cela, il vous appartiendra de soigner votre orthographe, de trouver le bon mot ou d'user de tous les effets que permet le français. Vous devez avoir ce souci de bien parler ou de bien écrire notre langue, ainsi, vous vous apercevrez que l'on prête plus d'attention à celui ou à celle qui écrit ou parle correctement dans votre vie scolaire bien sûr, mais aussi, plus tard, dans votre vie professionnelle.

Ces dictionnaires que nous allons vous remettre marquent aussi la fin de votre parcours à l'école primaire de Puissalicon. Ils récompensent votre réussite et ils sont encore un encouragement dans votre nouvelle vie de collégien et de collégienne.

En effet, dès la semaine prochaine, vous allez découvrir un nouveau monde scolaire où vous allez devoir vous prendre davantage en mains, où vous allez avoir aussi beaucoup plus de responsabilités, mais je ne doute pas que vous trouverez rapidement vos marques dans ces différents changements qui vous attendent, comme d'autres l'ont fait avant vous.

Mes chers enfants, j'espère que vous garderez un bon souvenir de l'école primaire de Puissalicon et je voudrais vous souhaiter, au nom du conseil municipal, une très bonne rentrée scolaire et aussi le meilleur parcours possible dans votre nouvelle vie de collégien et de collégienne.

Pour nous, pour vos parents, vous représentez la France de demain et c'est la raison pour laquelle nous comptons sur vous pour l'incarner et la faire grandir.

Merci de votre attention.



# Commémorations



Mesdames et messieurs les élus,  
Monsieur le représentant de l'église catholique,  
Mesdames et messieurs,

Nous voilà réunis en ce 20 août 2023 pour nous souvenir qu'il y a 79 ans, ici même, deux puissaliconnais tombaient sous les balles d'une troupe allemande qui se repliait ; Ils s'appelaient Gaston Santos Juan et Sylvain Sopéna Ils avaient respectivement 40 et 17 ans.

Je salue les représentants des familles ici présentes, ainsi que les puissaliconnais et puissaliconnaises qui se sont joints à cette cérémonie.

Avec le temps qui passe, les témoins de cette tragédie sont de moins en moins nombreux mais par votre présence aujourd'hui, vous manifestez votre attachement à notre histoire et aux sacrifices des générations antérieures.

Cette stèle dressée sur le bord de cette route avec, à l'horizon, notre village dressé autour de son château, nous rappelle, à chacun de nos passages tout le long de l'année, le souvenir de cette terrible seconde guerre mondiale.

Beaucoup trop de familles ont connu, à cette époque, la perte d'un être cher. Et comme si ces combats, ces bombardements, ces camps d'extermination n'avaient pas suffi ; vint, avec le retrait des troupes allemandes, le temps des exécutions sommaires.

Je pense notamment à ce 10 juin 1944, à Oradour sur Glane et à l'assassinat de ces 642 habitants qui témoigne de la barbarie de cette guerre.

Aujourd'hui, notre pays n'a plus connu de guerre sur son territoire depuis 78 ans, ce qui doit être la plus longue période de paix de notre histoire. Nous devons cela à la création de l'union européenne, mais force est de constater, la guerre n'a pas totalement disparu en Europe, encore moins sur notre planète.

Aujourd'hui encore, des familles vivent les mêmes drames que ceux vécus ici aux portes de notre village. Faut-il désespérer de la nature humaine et de tous ces dirigeants de ce monde qui envoient mourir des hommes et des femmes sur les champs de bataille ?

Ce rendez-vous d'aujourd'hui en souvenir de Gaston et Sylvain montre notre attachement à la paix et à la liberté porté par notre pays, la France.

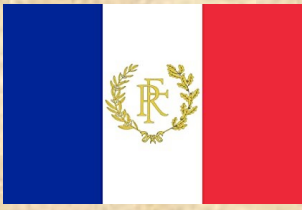
L'émotion et la fraternité né de ce 20 août 1944 doit perdurer, elle nous rassemble autour de nos valeurs républicaines pour mieux appréhender le monde d'aujourd'hui.

Cette commémoration nous permet de dire aux familles de Gaston et de Sylvain que les puissaliconnais et les puissaliconnaises n'oublient pas cette journée et qu'ils demeurent pour toujours à leurs côtés.

Je vous remercie de votre attention.







Mesdames et messieurs les élus  
Messieurs les porte drapeaux  
Monsieur le représentant des sapeur- pompiers de Magalas  
Monsieur le représentant de l'église catholique  
Mesdames et messieurs les membres de la musique intercommunale  
Monsieur le représentant de la presse  
Mesdames et messieurs les présidents d'association  
Mesdames et messieurs, chers enfants

Je voudrais tout d'abord remercier chacun d'entre vous d'être présent ce matin pour commémorer le 105<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre 1914-1918. Nous nous devons, ensemble, de ne pas oublier le terrible bilan de cette tragédie qui a fait plus de 18 millions de victimes civiles et militaires.

Cette guerre a concerné un grand nombre de pays, mais son champ d'opération principal se situa sur le territoire de la France.

C'est l'histoire d'hommes et de femmes envoyés sur des champs de bataille au gré des offensives, des succès ou des échecs, pour s'éliminer mutuellement. C'est aussi la science et l'intelligence des hommes utilisés pour chercher à détruire et à anéantir le camp adverse.

Ce conflit qui commence à cheval et où l'on charge sabre au clair et baïonnette au canon, se termine avec l'avènement des avions et des tanks, mais aussi par l'utilisation des gaz de combats et des bombes.

Cette histoire c'est aussi celle de nos familles, ces poilus qu'il convient d'honorer en ce jour et dont certaines maisons gardent encore une photo de ces soldats dans un tiroir ou dans un grenier.

C'est la guerre d'adolescents français, britanniques, américains et allemands qui vont se sacrifier pour tenir, des mois durant, le moindre morceau de terrain dévasté, un insignifiant détail sur la carte d'état-major, aux ordres des gouvernants et des généraux.

C'est encore l'histoire d'un peuple uni comme jamais pour défendre son territoire et son existence.

Malheureusement, nous vivons, aujourd'hui encore, avec le risque de nouveaux conflits mondiaux : la guerre entre Israël et les Palestiniens, le conflit entre l'Ukraine et la Russie et les tensions entre la Chine et Taiwan. On peut imaginer ce que serait un embrasement dans ces parties du monde et les conséquences apocalyptiques dû aux armements actuels des grandes puissances.

Mesdames et messieurs, en nous réunissant autour de ce monument aux morts, nous rendons tout d'abord un hommage aux victimes de cette guerre.

Mais notre présence doit être aussi un message de paix adressé aux dirigeants de ce monde pour leur dire notre haine de la guerre, eux qui croient résoudre leurs revendications par le sacrifice de leur peuple.

Notre propre expérience montre qu'il aura fallu du temps pour voir la France et l'Allemagne se réconcilier, mais nous y sommes arrivés.

Alors oui, il nous est insupportable de voir ou d'entendre les images et les reportages des conflits actuels où se mêlent des scènes d'horreur et de détresse, où la vie d'hommes et de femmes ne compte pour rien alors qu'elle est si précieuse.

Mesdames et messieurs, je pense assurément que nous avons la chance d'être nés au bon endroit, en France, dans une époque certes pas facile, mais sans le bruit des sirènes ou des explosions meurtrières, juste le bruit de la nature qui se réveille chaque matin avec celui de nos activités.

A défaut d'influencer la paix dans ce monde, je vous invite à rester vigilants et à défendre nos valeurs républicaines et un mode de vie que bien des pays doivent nous envier. Nous le devons à ceux qui sont morts pour défendre un idéal et notre terre de France, nous le devons aussi à nos générations futures.

Je vous remercie de votre attention et vous invite à nous rejoindre dans la salle de la médiathèque.





# Un centenaire à Puissalicon

## ROGER ROQUES A FAIT 100 ANS

Roger Roques est né le 5 novembre 1923 à Murat-sur-Vèbre dans le Tarn. C'est dans une ferme proche de Murat, Les Longagnes, qu'il passe les premiers jours de sa vie. Dans sa jeunesse, il doit parcourir un long chemin à pied pour se rendre à l'école communale, hiver comme été.

Puis ses parents décident de quitter la ferme et viennent s'installer quelques temps à Vias, avant de poser leurs valises à Puissalicon. Roger se marie avec Pierrette, native de Brusque et ils auront 7 enfants. Christian, le fils aîné décèdera à l'âge de 4 ans d'une méningite foudroyante. Roger devient ouvrier agricole, il travaille chez monsieur Poursines puis chez Jacques Delhon. Plus tard, il sera fermier avant de devenir lui-même propriétaire.



C'est l'époque des grandes colles de vendangeurs espagnols qui envahissent le village, il partage ses moments avec ses voisins viticulteurs Maurice Marty et Lucien Guibbert, mais aussi Roger Blancou, Madame Canameras et mademoiselle Andrée Fabre.

Que de belles journées dans les vignes entre le cliquetis des ciseaux et ces instants de franche rigolade entre vendangeurs durant cette période de fin d'été !

Roger a été également employé de mairie. D'abord seul avec son tracteur, il était chargé de la collecte des ordures ménagères qu'il amenait à la décharge communale.

Puis, avec le progrès, il sera derrière la benne à ordures ménagères avec ses collègues de Magalas, avant de prendre sa retraite à 65 ans.

Roger est resté fidèle à Puissalicon et, en bon fils aîné, il ne s'éloignera pas de son frère Georges et de ses sœurs Huguette et Jeanine.

Aujourd'hui, il peut rester chez lui grâce à l'aide du personnel de santé, entouré de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

BON ANNIVERSAIRE ROGER !!!





# Actions caritatives



Dimanche  
8 octobre 2023

## Octobre Rose



Une belle journée organisée conjointement avec la gymnastique volontaire, la boule puissaliconnaise et les parents d'élèves. Ces associations ont orchestré le vide grenier, le concours de pétanque, les jeux pour les enfants et la restauration.

Nous remercions de leur participation le domaine des Câpriers, le domaine de Bassac, la pizzeria Louka, le bar à vins Picamandil, le salon de beauté Cires et confidences, le salon de coiffure Auré'Coiff ainsi que l'épicerie Chez Alex et Laeti

Bilan ce cette journée, un chèque de 1.900 € a été remis à la Ligue contre le cancer.



A l'occasion du Téléthon 2023, nous étions 17 marcheurs et nous avons récolté la somme de 134 €.



# Associations

## La boule puissaliconnaise

Les adhérents de la Boule Puissaliconnaise vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé et vous souhaitent une très belle année 2024.

L'association est composée de 46 licenciés et 56 membres bienfaiteurs.

Nous avons organisé 8 concours officiels, 5 non Officiels.

Nous avons participé aux éliminatoires de secteur, championnats des clubs open, vétérans, féminins, championnats de l'Hérault et à de nombreux concours et nombreuses compétitions.

Les licenciés Puissaliconnais ont obtenu de très bons résultats et ont bien représenté l'association.

Pour 2024 il est prévu 6 concours officiels :

- Samedi 20 Janvier Triplette, Mercredi 20 Mars Triplette Vétéran, Dimanche 07 Juillet Triplette
- Promotion Challenge Louis Falco, Samedi 27 Juillet Doublette, Dimanche 11 Août Triplette
- Mixte, Dimanche 29 Septembre Triplette sur invitation.
- Samedi 12 Octobre, Challenge Henri Béziat à Espondeilhan.
- Samedi 16 Mars à 09H30, Aire de la Distillerie concours éliminatoire de Secteur Triplette Mixte

Lors de son Assemblée Générale un nouveau Bureau a été élu :

Président :	BELLOC Gérard
Vice-Président :	AZE Alain
Secrétaire :	ARNAUD Jean-François
Secrétaire Adjoint :	LACROIX Isabelle
Trésorier :	VIGOUROUS Jean-Marie
Trésorier Adjoint :	PASTRE Jack
Membres :	BLANQUET Thierry, DESCALZO Alain, LLEIDA Thierry, LUCAS Claude, MINISINI Marc, RUDELLE Marc, RUZAFÀ Diego, SANCHEZ Pierre



### Cotisations 2024 :

Licence : 35€, Licence Jeune : 10€, Carte de membre : 15€

Tous les jours Animation Pétanque Aire de la Distillerie.

Venez rejoindre le club qui vous souhaite une très Bonne Année 2024



## La gymnastique volontaire

L'association « La gymnastique volontaire » compte 17 adhérents(es) après quatre nouvelles adhésions.

Présidente : Mireille LEMOINE

Trésorière : Marie-Jeanne ROYER

Secrétaire : Lilly PALASTRO

### Contact :

 07 82 39 18 01 - [mjroyerconin@gmail.com](mailto:mjroyerconin@gmail.com)



## Association « La Tour en chanson »

Toute nouvelle association sur Puissalicon, nous formons une troupe de chanteurs amateurs de tous âges !!!

Nous l'avons créée dans le but de nous amuser et partager avec le public.

A travers nos différents spectacles de variétés françaises et internationales notre passion pour la musique !!!

Si vous souhaitez intégrer notre troupe, nous vous accueillerons avec grand plaisir à partir de février 2024. Prochain spectacle le 15 juin 2024.

Ne vous cachez plus derrière votre rideau de douche venez plutôt ouvrir le rideau de la scène !!!

Notre 1er spectacle de l'année dirigé par Seb Spectacle aura lieu le 27 janvier 2024.

Venez nombreux et afin de faire perdurer notre association, une tombola ainsi qu'une buvette et ses friandises aura lieu pendant la soirée. Nous comptons sur votre présence et pourquoi pas nous rejoindre !!!



## Les Vieux crampons

Mille mercis à tous les festivaliers qui viennent fêter les vendanges chaque année avec nous.

On remercie Monsieur le Maire Michel Farenc et son équipe pour leur confiance et leur implication dans ce projet que l'on connaît dorénavant dans toute notre région. Merci à tous les agents techniques de la ville, à la communauté de communes les Avant-Monts pour leur soutien sans faille et au Département de l'Hérault.

Bien entendu, merci à tous nos sponsors qui nous renouvellent leur confiance chaque année.

On vous souhaite une excellente année 2024 dans vos foyers ainsi que ceux de vos proches.

Toute l'équipe des vieux crampons.





## Le Foyer rural

Bonjour à toutes et à tous,

Le Foyer Rural a retrouvé des "couleurs" et nous sommes heureux du succès de nos activités et manifestations. Nous mettons tout en œuvre pour que cette association s'adapte au plus grand nombre de Puissaliconnaises et Puissaliconnais, les actions proposées touchent toutes les tranches d'âges de 8 à 87ans !

Nous sommes très contents de voir nos aînés se retrouver le lundi après-midi pour jouer et passer un moment de détente et de convivialité.

Les enfants participent, très nombreux aussi, aux ateliers théâtre, dessin et lecture. Artistes en herbe de Puissalicon, ils constituent des groupes vraiment impliqués, et font le bonheur de nos animatrices bénévoles.

Les adultes s'activent dans la marche douce, la randonnée, le Pilate, la danse en ligne (activité mise en place dernièrement).

Les adultes ont pu profiter également d'une session d'initiation à la médiation. Le trimestre prochain verra la mise en place de nouvelles rencontres sur le thème de la citoyenneté.

Le VII<sup>ème</sup> Printemps du Livre, organisé en partenariat avec la Médiathèque, a reçu 14 écrivains et la "tente aux livres" a vu un grand nombre d'enfants venir écouter les contes et histoires.

Notre grand week-end festif, le point d'orgue de l'année 2023, a permis de célébrer la première sortie de notre animal totem la chouette. Cette chouette, nommée **Josionde de Sauveterre**, fut, au moyen âge, une châtelaine de notre superbe château. La propriétaire actuelle nous est très reconnaissante pour ce choix.

L'histoire de cet animal a été imaginé par Michelle Raymond Dubeau. Le totem que vous avez pu admirer a été entièrement imaginé, créé, décoré par notre équipe. Josionde sortira bien évidemment lors nos événements sur Puissalicon. Elle aura aussi sa fête chaque année. Elle est déjà invitée à participer la fête des totems en juin 2024 !

Lors de ces journées, nous avons présenté un concert (France Gall), repas dansant avec au menu un excellent ragoût d'escoubilles, un orchestre de musique traditionnelle (La Tible) a accompagné la balade de Josionde avant de terminer ce week-end avec des danses traditionnelles occitanes.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le 15 décembre le groupe théâtral "Le Théâtre des Mots Dits" de la MJC de Béziers, pour une représentation. Nous avons pu applaudir d'excellents acteurs.



Nous allons continuer notre partenariat avec nos amis du Butterfly, pour imaginer des projets futurs.

Nos projets pour 2024 et les années à venir iront toujours dans le sens du partage d'activités artistiques,



culturelles, de loisir, d'animations autour du patrimoine, en privilégiant le lien social intergénérationnel et le rapprochement avec les autres associations qui le souhaitent.

Nous remercions tous nos adhérents(tes) pour leur confiance et leur fidélité. Un grand merci aux sponsors qui nous ont accompagnés pour le week-end festif.

En tant que Présidente, je remercie l'équipe d'administration, ainsi que les bénévoles qui s'impliquent et donnent sans compter leur temps. Un grand merci également aux intervenantes, Nathalie pour le Pilate et Brigitte pour la danse en ligne, pour leur compétence, leur sérieux et leur écoute.

Les membres du Conseil d'Administration se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle et heureuse année 2024, qu'elle vous amène santé, bonheur et réussite pour vos projets.

La Présidente,

Roselyne MIRC

## L'association GlouGlou

Suite à une 1<sup>ère</sup> édition, le 7 Mai 2023, couronnée d'un succès inimaginable à l'échelle de notre association, avec plus de 1000 personnes accueillies sur la journée du festival "Les Bons vivants", le projet de l'édition 2024 vise les mêmes objectifs à savoir l'organisation d'un salon des vins natures, la promotion des producteurs et restaurateurs locaux mais aussi la proposition de spectacles vivants et la découverte du patrimoine du village, en particulier de ses Circulades et des nombreux monuments et lieux historiques.

Ainsi, le samedi **20 Avril 2024**, avec l'accord de la municipalité, le soutien de nos partenaires, l'apport indispensable de nos bénévoles et la bienveillance des habitants, notre festival souhaite se concentrer sur le centre du village, les Circulades et les abords du château et de l'église.

Au menu, près de 37 vigneronns viendront faire déguster leurs vins accompagnés d'une restauration locale de producteurs locaux, d'une librairie éphémère, des jeux de société et bien sûr des propositions de spectacles pour tous les goûts.

Rejoignez-nous le 20 Avril pour le festival "Les Bons vivants" porté par l'association Glouglou !

Merci pour votre proposition de nous inclure dans votre publication,

Cordialement,

Eric VERLET

Pour l'Association "Glouglou"





## Plaisir de chanter

Créée en 2010 à Puissalicon, l'association "Plaisir de Chanter" n'a pas cessé de se développer et d'évoluer musicalement, sous l'oreille attentive de Claude Sendat, chef de chœur, arrangeur. Chaque année, un nouveau thème de variétés françaises s'inscrit dans l'aventure "Plaisir de Chanter"

2011 – LES PLUS BEAUX DUOS DE LA CHANSON FRANCAISE

2012 – LES PRENOMS EN CHANSONS

2013 – LA FETE AU VILLAGE

2014 – UNE AUTRE HISTOIRE

2015 – C'EST BEAU LA VIE

2016 – QUAND VIENT LA FIN DE L'ETE

2017 – L'HORLOGE TOURNE

2018 – LE TRAVAIL C'EST LA SANTE

2019 – SALUT LES ARTISTES

2023 – SPECTACLE Sébastien Mille



### Rencontres & Concerts en Chœur

2014 – Salle des Fêtes Jean Moulin de St Génies de Fontedit

Rencontre avec la chorale d'Autignac (50 choristes sur scène)

2015 – Eglise de Puissalicon ~ Fête de la St Etienne ~ Concert chorale

Berny Alyson : Spectacle magie et hommage à Jean FERRAT

2016 – Salle des Fêtes de Lieuran Les Béziers

Concert de la St Valentin (60 choristes sur scène)

2017 – Palais des congrès du Cap d'Agde

Concert RETINA (60 choristes sur scène)

2017 – Eglise de Puissalicon ~ Fête de la St Etienne ~ Concert chorale

Max Gabaudan et sa trompette d'or

Récital Serge LAMA interprété par Roland Martinez

2019 – Eglise de Puissalicon ~ Fête de la St Etienne ~ Concert chorale

Musiques Irlandaises avec Anaïs, Julien (Vay) & Frédéric Vaysette

Animation chansons françaises avec le trio "Les Tontons"

2023 – Eglise de Puissalicon ~ Concert de l'Épiphanie

Avec la participation de Louis, Martin, Raphaël & Victoria



*Des concerts et des rencontres avec de nouveaux artistes se préparent pour la saison 2024. Merci à notre fidèle public et à nos choristes-chanteurs.*

*Le bureau de l'association "Plaisir de Chanter" vous présente ses meilleurs vœux. Que 2024 vous apporte santé, joie, bonheur et que la musique vous accompagne tout au long de l'année.*







## L'ASSOCIATION SAUVEGARDE DU PAYSAGE DES 7 COLLINES

vous souhaite une

**BELLE ANNÉE 2024 !**

Dans le bulletin municipal du mois d'août, nous vous avons annoncé que le 20 avril 2023, la Cour d'Appel Administrative de Toulouse avait refusé à la société Volkswind, le permis de construire pour 4 éoliennes de 150 m de haut. Celle -ci a porté l'affaire devant le Conseil d'État. A ce jour, nous n'avons toujours pas de nouvelle..., mais nous espérons fortement que le Conseil d'État rejettera ce pourvoi !

Merci à tous les adhérents et sympathisants de l'association qui nous soutiennent encore et toujours (adhésion :20 euros).

Nous restons à votre écoute pour tous renseignements complémentaires.

### Nouveau bureau :

Présidente : Navarro Nathalie

Vice-Présidente : Moget Lola

Secrétaire : Pujazon Emilie

Vice-secrétaire : Bosc Agnes

Trésorière : Fiorini Isabelle

Vice-trésorière : Vicaire Maryse

**Contact :** Moget Lola /Navarro Nathalie

Mail de l'association : [sauvegardepaysage7collines@gmail.com](mailto:sauvegardepaysage7collines@gmail.com)

Siège de l'association : Association Sauvegarde du Paysage des 7 collines  
171 chemin des Faïsses - 34480 Puissalicon

## Un nouvel artisan à Puissalicon



**B.M.S.**  
Bâtiment.Multi.Services  
34480 PUISSALICON  
SAINTY Jordan 0667082098

Maçonnerie	Pavage cours
Carrelage / int / ext / piscine	Pergola en bois
Placo / isolation	Petite toiture
Taille de pierre / mur	Peinture
	Pose de menuiserie

Bmsprodubatement@gmail.com



# Tribune libre

L'année 2023 se termine avec une actualité socio-économique peu propice au positivisme. Pourtant, nous avons envie de croire que l'avenir de notre Pays n'est pas aussi sombre que l'on veut bien nous le faire croire. En attendant, il reste évident que nous allons devoir nous serrer les coudes pour passer le cap.

Plus localement, l'année a vu la validation du PLU par les différentes strates administratives. Quoique l'on puisse en penser (nous nous sommes abstenus lors du vote), il était temps que cet outil soit mis en place dans notre commune afin de mettre fin aux constructions dans des lieux non souhaités. L'ironie de l'histoire veut que nous (les élus communautaires plus précisément) repartions dans un processus d'élaboration du PLUI (Plan local d'urbanisme Intercommunal) qui prendra le pas (tout en en intégrant les principales dispositions) sur notre PLU à échéance. Nous nous étonnerons toujours des subtilités administratives que déploie l'état pour nous compliquer la vie.

Doit-on encore évoquer la question des déchets ? Le dispositif mis en place, (nous cherchons encore en quoi cela simplifie la vie des riverains du village), prouve bien que ce n'est pas en luttant contre les conséquences que l'on résout les problèmes, mais en s'attaquant aux causes. Nous avions auparavant des containers laissés n'importe où ...à la place nous avons dans le meilleur des cas des poubelles au bas des containers, dans le pire des sacs posés à même le sol dans le village .... quelle injure faite à notre patrimoine et aux autres habitants de notre village ! Nous serons toujours étonnés de l'absence de réaction effective (au delà des effets d'annonce) de la Mairie. Remercions les agents municipaux de prendre en charge ces sacs (mais est ce leur rôle?).

La Résidence Seniors dont le permis a été validé et l'appel d'offre pour l'attribution des lots réalisé n'a toujours pas démarré. Aussi nous nous demandons encore quelle était l'utilité de fermer l'accès au terrain le temps de la période estivale, laissant les habitants du centre ville et la clientèle des deux commerces batailler pour trouver des places. Encore une gestion à la petite semaine !

La vie associative du village parvient toutefois à nous maintenir positif. Nous n'allons pas citer toutes les animations mais nous souhaitons féliciter l'ensemble des bénévoles pour leur engagement sur toute l'année 2023 et leur souhaitons la même réussite pour 2024.

Nous félicitons dans le même esprit l'ensemble des entrepreneurs présents sur notre commune et qui contribue au dynamisme économique local.

Nous finirons par vous souhaiter une bonne année 2024 et espérons que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année.

*Les trois élus de la minorité, Eric Briffa, Cyril Pages, Jean Marie Vigourous et l'équipe Ensemble Construisons Puissalicon*



# Horaires de la ligne 646 Béziers-Fouzilhon

## Horaires lignes 646 - 655

\*Ne circule pas le 1er mai.

### Sens Béziers - Lieuran les Béziers - Espondeilhan - Puissalicon - Magalas - Fouzilhon

**LàS** : du lundi au samedi    **Sa** : samedi uniquement    **Ve** : vendredi uniquement    **DF\*** : dimanches et jours fériés (sauf 1<sup>er</sup> mai)

Numéros des lignes	646	646	655	646	646	655	646	646	655	646	655	655	655	
Jours de circulation	L à S	L à S	Sa	Du lundi au samedi								Ve	DF*	DF*
BÉZIERS	Gare SnCF Bas		12:05			15:40			17:40		20:45	10:50	14:30	
	Gare routière	07:35	11:20[1]	12:10	12:20	13:40	15:45	16:20	17:20	17:50	18:20	20:50	11:00	14:35
	Gare du Nord		12:11			15:46			17:51		20:51	11:01	14:36	
	Noël Sylvestre	07:40	11:25	12:25	13:45		16:25	17:25		18:25				
	Malbosc	07:42	11:28	12:13	12:28	13:48	15:48	16:28	17:28	17:53	18:28	20:53	11:03	14:38
LIEURAN LÈS BÉZIERS	RD 909		11:35	12:35	13:55		16:35	17:35		18:35				
	Coopérative / Centre		11:36	12:36	13:56		16:36	17:36		18:36				
	Cimetière		11:38	12:38	13:58		16:38[2]	17:38		18:38[2]				
	Stade	07:50												
ESPONDEILHAN	Mairie	07:55	11:40	12:40	14:00		16:40	17:40		18:40[3]				
	Gare	07:56	11:41	12:41	14:01		16:41	17:41		18:41				
PUISSALICON	Route d'Espondeilhan	07:58	11:45	12:45	14:05		16:45	17:45		18:45				
	Les Lauriers			12:35		16:10			18:15		21:15	11:25	15:00	
	Promenade / Av. de la Gare	07:59	11:46	12:46	14:06		16:46	17:46		18:46				
MAGALAS	Gare SNCF / Av. de la Gare	08:00	11:48	12:40	12:48	14:08	16:15	16:48	17:48	18:20	18:48	21:20	11:30	15:05
	Mairie	08:02	11:50	12:50[2]	14:10		16:50	17:50		18:50				
FOUZILHON	Av. du Pont			12:55						18:55				
Continue vers :			Bédarieux			Bédarieux			Bédarieux		Bédarieux	Bédarieux	Bédarieux	

### Sens Fouzilhon - Magalas - Puissalicon - Espondeilhan - Lieuran lès Béziers - Béziers

Numéros des lignes	655	646	646	646	646	655	646	655	646	646	655	655	655	
Jours de circulation	Du lundi au samedi					Sa	Du lundi au samedi					Dimanches et jours fériés*		
Provenance	Bédarieux					Bédarieux		Bédarieux			Bédarieux	Bédarieux	Bédarieux	
FOUZILHON	Avenue du Pont	06:50			13:00									
MAGALAS	Mairie	06:55[1]	08:02	11:50	13:10		14:10		16:50	17:50				
	Avenue de la Gare / Gare SNCF	06:40	06:57	08:04	11:52	13:12	13:40	14:12	17:00	16:52	17:52	07:35	12:40	16:40
PUISSALICON	Les Lauriers	06:45	07:00	08:05	11:55	13:15	13:45	14:15	17:05	16:55	17:55	07:40	12:45	16:45
	Route de Lieuran / Les Mûriers		07:01	08:06	11:56	13:16		14:16		16:56	17:56			
ESPONDEILHAN	Gare		07:05	08:10	12:00	13:20		14:20		17:00	18:00			
	Mairie		07:06	08:11	12:01	13:21		14:21		17:01	18:01			
LIEURAN LÈS BÉZIERS	Cimetière		07:10	08:14	12:02	13:22		14:22		17:02	18:02			
	Stade			08:16	12:02	13:22		14:22		17:02	18:02			
	Centre / Coopérative		07:12	[3]	12:04	13:24		14:24		17:04	18:04			
	RD 909		07:14	[3]	12:06	13:26		14:26		17:06	18:06			
BÉZIERS	Malbosc	07:00	07:22	08:25	12:12	13:32	14:00	14:32	17:20	17:12	18:12	07:55	13:00	17:00
	Gare du Nord	07:03	07:27	08:28	12:15	13:35	14:03	14:35	17:23	17:15	18:15	07:58	13:03	17:03
	Gare routière	07:05	07:35	08:35[2]	12:20	13:40	14:05	14:40	17:25	17:20	18:20	08:00	13:05	17:05
	Gare SNCF Bas	07:10					14:10		17:30			08:05	13:10	17:10



# Agenda 2024

<i>Mois</i>	<i>Jour</i>	<i>Thème</i>	<i>Localisation</i>
<b>Janvier</b>	<b>6</b>	Les vœux du Maire	Salle du peuple
	<b>13</b>	AG de l'association « Les bons vivants » GlouGlou	Salle médiathèque
	<b>19</b>	Les vœux de la Boule puissaliconnaise	Salle du peuple
	<b>20</b>	La Boule puissaliconnaise - Triplette	Distillerie
	<b>20</b>	Nuit de la lecture sur le thème « Le corps ».	Médiathèque
	<b>27-28</b>	Spectacle la Tour en chanson	Salle du peuple
<b>Février</b>	<b>2</b>	Pièce de théâtre avec la compagnie de Riquet	Médiathèque
	<b>29</b>	Carnaval de l'école	
<b>Mars</b>	<b>1</b>	Récital de Fanny Seguin	Médiathèque
	<b>10</b>	Vide grenier ASPM	Promenade
	<b>16</b>	La Boule puissaliconnaise – Elimatoire Triplette mixte	Distillerie
	<b>20</b>	La Boule puissaliconnaise - Triplette	Distillerie
	<b>23</b>	Le Printemps du livre	Médiathèque
<b>Avril</b>	<b>20</b>	Festival « Les bons vivants »	Centre ancien
<b>Mai</b>	<b>1</b>	Marché aux fleurs organisé par l'amicale des parents d'élèves	Promenade
<b>Juin</b>	<b>1</b>	Repas des aînés	Salle du peuple
	<b>9</b>	Élections européennes	Salle du peuple
	<b>15-16</b>	Spectacle la Tour en chanson	Salle du peuple
	<b>21-22</b>	Gala de danse ISADORA	Au stade
	<b>28</b>	Kermesse de l'école	Promenade
<b>Juillet</b>	<b>7</b>	La Boule puissaliconnaise - Triplette	Distillerie
	<b>13</b>	Repas de la fête nationale	Promenade
	<b>27</b>	La Boule puissaliconnaise – Challenge Louis Falco	Distillerie
<b>Août</b>	<b>11</b>	La Boule puissaliconnaise - Triplette	Distillerie
<b>Septembre</b>	<b>7</b>	Festival des vendanges par les vieux crampons	Promenade
	<b>29</b>	La Boule puissaliconnaise - Triplette	Distillerie
<b>Octobre</b>	<b>6</b>	Octobre Rose – Vide grenier, jeux, pétanque, restauration	Promenade
	<b>14</b>	La Boule puissaliconnaise - Challenge Henri Béziat	Espondeilhan
	<b>18</b>	Halloween de l'école	
<b>Décembre</b>	<b>6</b>	Marché de Noël de l'école	Promenade
		Téléthon	



# Etat civil 2023

La publication des actes d'état civil (naissances, mariages, pacs, décès) sur le bulletin municipal ne peut se faire qu'avec l'accord écrit des familles dans le respect de la protection des données personnelles.

## Nom

## Date

### Naissances



BREYSSE Ariane, Delia, Michèle	28-10-2023
CRUZ Kayla	15-11-2023

### Mariages

GILHODES Christophe, Frédéric et ORTUS Audrey	15-04-2023
SAINTY Jordan et FISCHER Juline, Marie	27-05-2023
JORDAN Nicolas, Hervé, Anthony et THIERY Élodie, Élisabeth	21-07-2023

### Pacs



SORIANO Dany, Jacques et RAJAUT Léa, Suzanne, Madeleine	17-05-2023
DARUT Alexandre, Niels et CONTRERAL Marine, Géraldine	27-07-2023
BLANQUET Johann, Thierry et LORENTE Marie, Julie, Hélène	27-11-2023

### Décès



PASTRE Georgette, Eugénie née GISCLARD	02-01-2023
ALSO Teresa née GILABERT BLANCH	21-03-2023
BELLIÈRES David, Marcel, Aimé	05-06-2023
NOS Fernande, Élise née CROS	06-09-2023
DURAND Andrée, Claire, Henriette née DALLE	10-10-2023
CLAVEL Josiane, Marie née ACEDO	21-11-2023
GALICHON Françoise, Louise née DESCAMPS	04-12-2023



Depuis la rentrée 2023, Mylène MICO a été engagée à l'école comme nouvel agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles (ATSEM)

L'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) apporte une assistance technique et éducative à l'enseignant d'une école maternelle (enfants de 2 à 6 ans).







## Bilan

Mis en application depuis le 1er juillet 2023, 9 dossiers de demande de permis de louer ont été déposés.

- 1 dossier a été annulé

- 8 ont été accordés

### Où se procurer la demande d'autorisation ?

La demande d'autorisation : le formulaire CERFA (n°15652\*01) à télécharger sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou à se procurer en mairie.

Notice d'utilisation du CERFA : [notice 52148#01](#)

Pour en savoir + :

Contactez M. Jean-Louis SERVAT, en charge du permis de louer 06 47 45 61 44 [jean-louis.servat@avant-monts.fr](mailto:jean-louis.servat@avant-monts.fr)



## Pour votre Sécurité



La Mairie a fait procéder au remplacement de deux défibrillateurs et à l'ajout d'un troisième point de secours.

Les 3 nouveaux DAE (défibrillateur)

*Façade extérieure mairie →*



*← Façade extérieure salle omnisports*



*Façade extérieure cantine-garderie →*



Ces 3 DAE remplacent les 2 anciens qui sont recyclés (mairie + salle du peuple).

Coût total de l'investissement : 4960 € HT